

# PARI-GRANDIR

## PARIS 7 - BABYLONE

Chez At Montessori  
24 rue de Babylone – PARIS 75007

### GUIDE TARIFAIRE

(septembre 2022 – juin 2023)

## HAPPY MERCREDI, SORTIES D'ÉCOLE & VACANCES

### 1 – DEDUCTION D'IMPÔTS ET PRISE ENCHARGE PAR UN COMITE D'ENTREPRISE

- a- **50% de crédit d'impôt** en tant que mode de garde hors du domicile, dans la limite de 2300€ déclarés par enfant de moins de 6 ans et par an.
- b- Prise en charge possible par un **Comité d'Entreprise** en tant que mode de garde et de loisirs pour enfants.
- c- Paiement par **CESU** (Chèque Emploi Service Universel) et **Chèques Vacances** pour certaines activités.

### 2 – MODE DE TARIFICATION

#### a- Abonnement annuel (10 mois : septembre-juin) : Happy Mercredis & Sorties d'École

Les tarifs de nos abonnements annuels (10 mois) ont été calculés sur une moyenne constatée de 3,6 semaines d'école par mois durant l'année scolaire et demeurent donc identiques pour chaque mois de l'année scolaire. Notre calendrier est basé sur celui de l'école publique. Les vacances et jours fériés ne sont pas compris dans les abonnements.

**Le dernier jour de l'année scolaire proposé (hors vacances) sera le vendredi 30 juin 2023 inclus.**

#### **Notes :**

Les carnets sont valables jusqu'au premier jour des grandes vacances 2023 non inclus

### **b- Conditions d'annulation**

Toute inscription est validée par le paiement de la formule choisie. En cas d'annulation non justifiée d'un certificat médical, 48 heures avant la date prévue de présence de l'enfant, la prestation sera facturée.

En cas d'annulation d'une partie d'un forfait vacances, le solde créditeur pourra être transformé en avoir à valoir sur les différents services de Pari-grandir.

Aucun remboursement n'est prévu dans le cadre des abonnements annuels en cas d'absence.

En cas de résiliation de l'abonnement annuel en cours d'année scolaire, les familles devront en informer le centre avec un **préavis de 3 mois**, et régler ces mois de prestation, quelle que soit la cause du départ de Pari-Grandir. En cas de non-respect par les parents de leurs obligations découlant du règlement intérieur, et en dépit d'un dialogue avec la famille resté sans effet, l'établissement se réserve le droit de résilier à tout moment la présente convention.

### **3 – FORFAITS « TOUT COMPRIS »**

#### **a- Happy Mercredis & Vacances Scolaires**

Les différentes formules « Happy Mercredis » & « Vacances Scolaires » incluent l'accès à l'ensemble de l'équipement de l'établissement, les activités dispensées en anglais (English Club, yoga kids, arts plastiques, théâtre, etc...), différents ateliers culturels, linguistiques et artistiques, les sorties à l'extérieur (parcs, musées, etc...) et un goûter équilibré pour chaque enfant (fruit, compote, biscuit, etc...).

Les **repas du déjeuner** sont fournis par les parents, via une **lunch box**, et peuvent être uniquement mis au frais et réchauffés (micro-ondes) par le personnel de Pari-Grandir. Les parents sont donc responsables de la composition du repas de leur(s) enfant(s).

#### **b- Sorties d'Ecole**

Les différentes formules « Sorties d'Ecole » incluent la récupération des enfants à la sortie de l'école si besoin pour les écoles du secteur (voir liste auprès de l'organisateur), un goûter équilibré, la participation à notre programme d'activités « Afterschool » (English Club, arts plastiques, yoga, musique, théâtre, etc...) et l'accès à l'équipement du centre.

#### **c- Arrivée & Départ des enfants**

Les mercredis et les vacances scolaires, les enfants peuvent être déposés dès l'heure d'ouverture (8h/8h15) du centre et jusqu'au début des activités (circle time : 9h30).

Les enfants peuvent être récupérés au centre quand les familles le souhaitent, idéalement entre deux ateliers, jusqu'à l'heure de fermeture du centre (19h).

## 4 – TARIFS

Les tarifs mentionnés de prennent pas en compte la déduction d'impôts

### HAPPY MERCREDIS

#### Notes :

- Les carnets et unités ne seront proposés qu'en fonction des places disponibles
- (\*) **déjeuner pris sur place**
- Les formules 12h-19h incluent une **sortie d'école** à 11h15/11h30 pour les enfants scolarisés dans les **écoles du quartier** (voir liste auprès de l'organisateur)

SELECTION	HAPPY MERCREDIS	PRIX POUR 1 ENFANT	PRIX A PARTIR DU 2 <sup>ème</sup> ENFANT (- 10%)
<b>ABONNEMENT ANNUEL (10 mois)</b>	Tous les mercredis 8h-19h (*)	350€ / mois	315€ / mois
	Tous les mercredis 8h-12h15 ou 13h45-19h	186€ / mois	168€ / mois
	Tous les mercredis 8h-14h ou 12h-19h (*)	237€ mois	213€ / mois
<b>CARNET DE 5</b>	5 mercredis 8h-19h (*)	498€	449€
	5 mercredis 8h-12h15 ou 13h45-19h	260€	234€
	5 mercredis 8h-14h ou 12h-19h (*)	323€	291€
<b>UNITE</b>	1 mercredi 8h-19h (*)	106€	95€
	1 mercredi 8h-12h15 ou 13h45-19h	59€	53€
	1 mercredi 8h-14h ou 12h-19h (*) Avec sortie d'école	74€	67€

## SORTIE ECOLE

### Notes :

- Les carnets et unités ne seront proposés qu'en fonction des places disponibles

SELECTION	SORTIE ECOLE 16H-19h	PRIX POUR 1 ENFANT	PRIX A PARTIR DU 2 <sup>ème</sup> ENFANT (- 10%)
<b>ABONNEMENT ANNUEL (10 mois)</b>	4 soirs par semaine jusqu'à 19h	299€ / mois	269€ / mois
	3 soirs par semaine jusqu'à 19h	232€ / mois	209€ / mois
	2 soirs par semaine jusqu'à 19h	155€ / mois	139€ / mois
	1 soir par semaine jusqu'à 19h	78€ / mois	71€ / mois

SELECTION	CARNET DE 5 & UNITES	PRIX POUR 1 ENFANT	PRIX A PARTIR DU 2 <sup>ème</sup> ENFANT (- 10%)
<b>16h30-19h</b>	5 soirs 16h-19h	126€	114€
	1 soir 16h-19h	27€	24€

## VACANCES SCOLAIRES

### Notes :

- (\*) déjeuner pris sur place

SELECTION	VACANCES SCOLAIRES 2022-2023	PRIX PAR ENFANT
<b>SEMAINE ENTIERE</b>	Du lundi au vendredi 8h15-19h (*)	550€
<b>UNITE</b>	1 journée 8h15-19h (*)	121€